

Peut-on, au plan conceptuel, parler de “Zootechnie vétérinaire”,

par Bernard DENIS*

On attribue classiquement l'invention du mot “zootechnie” à de Gasparin mais il a été montré récemment qu'il était dû en réalité à Ampère et date de 1838 (1). Naturellement, la discipline n'était pas nouvelle et existait sous d'autres noms : Multiplication, Éducation, Élevage, Élève des animaux domestiques, Hygiène vétérinaire appliquée, Économie du bétail... (2).

Une évolution récente du concept

Nous avons tenté récemment, avec Théret, d'analyser la conception qu'avaient de la zootechnie les auteurs de neuf grands traités antérieurs à 1950 (3). En dépit de quelques divergences, qui sont plus de nuance que de fond, il nous est apparu possible de conclure ainsi : la zootechnie est fondamentalement une discipline d'application, pratique dans son discours, qui emprunte à d'autres sciences les bases dont elle a besoin, tout en ayant développé certaines matières fondamentales candidates à l'indépendance (par exemple la génétique), mise en œuvre par des généralistes cultivés, s'efforçant d'en couvrir tous les aspects.

Aujourd'hui, l'objet de la zootechnie est devenu extrêmement vaste. Coléou a exprimé récemment des conceptions représentatives d'un courant de pensée répandu dans les milieux agronomiques (4). Il rappelle tout d'abord une définition empruntée au dictionnaire Larousse : “Ensemble des sciences et techniques ayant pour objet l'étude des animaux domestiques et de leurs produits, dans l'intention de rechercher et de faire connaître les moyens adéquats pour obtenir, de la façon la plus économique, ces animaux et leurs produits”. Il élargit ensuite le champ d'application de la discipline à tous les animaux pour lesquels l'Homme intervient, même très marginalement, dans le cycle de production. Le vaste secteur de l'aquaculture se trouve ainsi rattaché à la zootechnie. Sans le dire explicitement, il sous-entend que les zootechniciens sont très

* Professeur, Laboratoire d'Ethnozootecnie - École vétérinaire de Nantes - BP 40706 44307 Nantes cedex 03

nombreux : du chercheur fondamentaliste au technicien de terrain, du spécialiste d'une discipline ou d'une espèce au généraliste, pourvu qu'un fil même tenu relie ces professionnels à la production animale. Il s'ensuit, notamment, que les Écoles vétérinaires sont des Écoles de zootechnie et, d'ailleurs, Coléou écrit : "Selon ma définition, tous les vétérinaires sont des zootechniciens, quelle que soit l'activité qu'ils exercent".

Loin de nous l'idée de contester cette définition très "œcuménique" et plutôt consensuelle. Nous hésitons toutefois à la faire nôtre car elle paraît admettre que la zootechnie n'existe plus en tant que discipline particulière. Or, nous n'en sommes pas persuadé, spécialement si l'on regarde ce qui se passe au sein de la profession vétérinaire. D'où notre question : peut-on parler d'une zootechnie vétérinaire ?.

Cette interrogation ne vaut que dans le contexte évolutif de ces dernières décennies. Au 19^e siècle, il allait de soi que la discipline était vétérinaire : à titre d'exemple, signalons qu'à la mort de Baudement (premier titulaire d'une chaire dite de zootechnie à l'Institut agronomique de Versailles, de 1848 à 1852), l'opportunité de son remplacement fut discutée, parce que son cours était jugé trop spécialisé pour des études agronomiques. Selon Boussingault, ce dernier "aurait été bien mieux placé dans une école vétérinaire" (5). Par la suite, dans la première moitié du 20^e siècle, on peut estimer qu'il existait une seule zootechnie, quelle que soit la formation de celui qui la pratiquait.

Les vétérinaires refusent le qualificatif de zootechnicien

Mis à part certains confrères - notamment des salariés du secteur agricole - on assiste le plus souvent à une réticence de la part des vétérinaires à se laisser englober dans le vaste ensemble des zootechniciens.

C'est très net au sein des Écoles : la différence continue d'être affirmée entre les fondamentalistes, les zootechniciens (dont les nutritionnistes font, naturellement, partie) et les cliniciens. Il faut dire que l'évolution de l'élevage de ces quarante dernières années, et celle des conditions d'exercice en clientèle rurale, a fait trop dire à certains que l'avenir était à la prévention et que les praticiens allaient donc devoir se convertir à la zootechnie. D'où les expressions "vétérinaire médecin" et "vétérinaire zootechnicien" que l'on entend parfois, considérées presque comme antinomiques. Un tel discours a parfois été interprété comme de la provocation et n'a pas contribué à la sérénité des relations entre collègues. La plupart des enseignants de pathologie des animaux de ferme font preuve d'incrédulité lorsqu'on tente de leur expliquer qu'ils sont zootechniciens. Les étudiants eux-mêmes, dont la vocation est médico-chirurgicale, prennent souvent leurs distances à l'égard des disciplines zootechniques.

Les praticiens, l'expérience venue, intègrent certes la zootechnie

(alimentation, bâtiments d'élevage etc...) à leur activité de conseil en hygiène mais ne penseront le plus souvent pas à se considérer comme zootechniciens.

Il est donc certain, dans les Écoles et au sein de la profession vétérinaire, que le mot "zootechnie" n'a pas du tout la valeur englobante, fédérative mais aussi, floue qu'il a acquis dans les milieux agronomiques.

On peut se demander si ce n'est qu'une question de temps : la profession vétérinaire finira-t-elle par rejoindre le mouvement général et accepter de se fondre dans le vaste ensemble des zootechniciens (mis à part évidemment les vrais spécialistes qui émergent dans le secteur des animaux familiers et qui sont, eux, franchement des "médecins") ? On peut aussi considérer que, dans la "résistance" de la profession, il y a le souci de préserver une certaine originalité : la formation médicale est considérée comme n'ayant rien à voir avec la formation zootechnique et le vétérinaire a le choix, dans l'exercice de sa profession, de se cantonner dans des activités strictement médico-chirurgicales ou de prolonger ces dernières - car il ne s'agit jamais de les remplacer - par des activités zootechniques. C'est alors que se pose la question de l'existence éventuelle d'une zootechnie vétérinaire.

Les activités zootechniques du vétérinaire

Bien que l'on pourrait aisément faire ressortir des convergences, nous ne nous occuperons pas ici des animaux familiers et restreindrons l'analyse aux animaux de ferme.

L'originalité première du vétérinaire qui se confronte à des problèmes d'élevage, qu'il soit praticien généraliste ou salarié d'une coopérative plutôt orienté vers les élevages industriels, est d'avoir reçu une formation médicale et de l'avoir appliquée : il est bien connu que les coopératives qui s'apprêtent à recruter un vétérinaire souhaitent souvent qu'il ait acquis une expérience en clientèle. Il s'ensuit le souci immédiat des conséquences sanitaires de telle nouvelle pratique ou, à l'inverse, la question de savoir si celle-ci a des chances d'être mise en œuvre avec succès compte tenu de l'état sanitaire initial du cheptel. Ce n'est pas par hasard si, dans beaucoup de pays en développement, les zootechniciens sont souvent de formation vétérinaire : la maîtrise de la santé des animaux est un préalable absolu à toute tentative de rationalisation des techniques d'élevage. Confronté en permanence aux problèmes pathologiques liés à de nouvelles pratiques pas toujours bien contrôlées, le vétérinaire n'a pas, dans l'ensemble, la réputation d'être un "moderniste à tout crin". Ce faisant, il joue son rôle, venant rappeler des impératifs physiologiques ou écologiques que d'autres ont parfois tendance à oublier.

Abordant les problèmes d'élevage par le biais de la pathologie, le vétérinaire découvre rapidement que leur résolution n'est pas du ressort exclusif de la médecine et qu'il lui faut agir sur l'environnement. En tant

qu'homme de terrain, il va alors se confronter directement à l'analyse des rations ou du bâtiment, n'hésitant pas à se faire aider, le cas échéant, par quelqu'un de plus compétent, mais commençant habituellement lui-même l'enquête. Dans ce travail, avoir l'expérience de l'élevage de plusieurs espèces est plutôt un atout.

S'il est rare que les vétérinaires pratiquent le conseil en génétique ou en économie – certains le font néanmoins – leur connaissance générale de ces deux disciplines est toutefois mise à profit dans leurs réflexions et les contacts avec les éleveurs.

Par ailleurs, le vétérinaire – que l'on en juge par exemple par des slogans syndicalistes d'il n'y a pas si longtemps – a toujours estimé que tout ce qui concerne l'animal domestique est aussi de son ressort, prétendant ainsi assurer la pérennité d'un savoir biologique et culturel assez vaste sur l'animal domestique.

Même si le vétérinaire finit par se spécialiser, voire le fait dès le début de sa carrière, il nous semble qu'il demeure plus ou moins marqué par ce profil, qu'il acquiert en grande partie pendant sa scolarité. On peut se demander quel est le rôle de l'enseignement des disciplines zootechniques proprement dites dans l'acquisition de celui-ci.

La zootechnie dans les Écoles vétérinaires

En retenant les expressions et les structures qui avaient cours avant la récente réforme, nous rappellerons que l'enseignement de la zootechnie est dispensé par deux chaires : celle de "Zootechnie et économie rurale", et celle d'"Alimentation", émanation de la précédente depuis 1955. On fait, depuis longtemps, dans les Écoles vétérinaires, une distinction entre la zootechnie, qui s'occupe des animaux domestiques, et la zoologie appliquée, qui traite d'espèces "sauvages", même celles qui font l'objet d'un élevage. La distinction entre les deux disciplines dépend évidemment de la définition retenue pour l'animal domestique. Nous n'entrerons pas ici dans le débat, qui est sans fin. Contentons nous de signaler que, traditionnellement, les Écoles vétérinaires ne retiennent le statut de domestique, pour une espèce donnée, que lorsqu'il n'est discuté par personne. Il s'ensuit que la liste des espèces domestiques, objet de la zootechnie, y est restreinte et, de plus, relativement stable : ce n'est pas en quelques générations qu'une espèce nouvellement soumise à l'élevage va mériter d'être qualifiée de "domestique".

Les enseignants de zootechnie, relativement peu nombreux, doivent faire face à un enseignement très diversifié. La chaire de Zootechnie et Économie rurale enseigne l'ethnologie, l'appréciation du bétail, la génétique, les bâtiments d'élevage, les méthodes d'élevage, la gestion technique et l'économie rurale ! Toutes ces disciplines sont, ou quasiment abandonnées, ou devenues des spécialisations ailleurs que dans les Écoles vétérinaires.

Ajoutons, au moins dans les traditions alforienne et lyonnaise, que les professeurs de zootechnie ont toujours conservé dans leur enseignement un minimum de considérations se rattachant aux sciences sociales (histoire notamment). Pour reprendre le terme inventé par LAURANS, ils étaient finalement des “ethnozootechniciens”.

Enfin, l'intégration récente des chiens et chats à l'enseignement de zootechnie, pour limitée qu'il soit, induit par ailleurs une sorte de rééquilibrage : la discipline n'apparaît plus comme étant exclusivement au service de l'économie mais comme retrouvant une certaine dimension d'“histoire naturelle”.

L'enseignement est, naturellement, très général, et dispensé encore par des généralistes. Sont-ils les survivants d'un passé de toutes manières révolu ou y a-t-il intérêt à conserver leur profil à l'avenir ? Nous choisissons résolument la seconde proposition pour au moins trois raisons :

— le généraliste assure la pérennité, dans le monde scientifique, de disciplines dont il n'existe pas ou plus de spécialistes. Nous pensons en particulier à l'ethnologie animale, dont s'occupent de plus en plus d'autodidactes pas toujours sérieux ;

— ils sont probablement mieux placés, pour dispenser un enseignement général, qu'une somme de spécialistes peu motivés par un tel objectif ;

— ils jouent un rôle pondérateur à l'égard des spécialisations, pour ce qui est des applications à l'élevage. Ainsi, il est faux de vouloir faire croire qu'une formation de haut niveau en nutrition ou en génétique quantitative est indispensable pour se confronter aux problèmes d'élevage au quotidien.

Qu'est-ce que la zootechnie vétérinaire ?

On aura compris que, selon nous, la zootechnie vétérinaire :

— porte sur les animaux domestiques sensu stricto,

— n'est certes pas incompatible avec une spécialisation mais implique fondamentalement un esprit généraliste, qui induise, tel un réflexe, l'idée d'un abord global des problèmes, aux plans technique et économique,

— privilégie le souci de la maîtrise des rapports élevage/maladies,

— elle est avant tout appliquée,

— elle s'élargit aux aspects “culturels” de l'élevage et de la connaissance des animaux domestiques.

Elle est donc à la fois vétérinaire et ethnozootechnique. Elle conserve un statut de discipline propre et maintient dans une certaine mesure la tradition de la zootechnie classique mais dans une certaine mesure seulement car le profil de généraliste du vétérinaire zootechnicien n'est

pas superposable en tout point à celui du zootechnicien classique. Il y a bien une originalité vétérinaire.

Dans l'étude à laquelle nous nous sommes déjà référé (4), COLÉOU plaide pour le maintien, au sein de l'éventail considérablement élargi des zootechniciens de toutes natures et fonctions, d'un zootechnicien "grand généraliste". Il est clair que, selon nous, ce qualificatif convient plus particulièrement au vétérinaire. Si ce dernier souhaite maintenir effectivement une tradition propre de zootechnie, c'est cette direction qu'il lui faut privilégier.

Conclusion

Tenter de mettre en évidence aujourd'hui l'existence d'une zootechnie vétérinaire implique d'abord que l'on ait envie d'assumer et de transmettre ses propres traditions, même lorsqu'elles ne se reconnaissent plus dans les courants de pensée dominants. Il vaut mieux, cela dit, ne pas considérer celles-ci comme une alternative à une évolution que l'on voudrait éventuellement contester mais les inscrire résolument dans un contexte de complémentarité. Il est évident que le généraliste a toujours besoin d'un spécialiste ; quant à ce dernier, il gagnerait parfois à s'entourer des conseils du premier.

Transposé à l'enseignement, nous sommes bien conscient que le profil du zootechnicien vétérinaire, tel que nous l'avons défini, est aux antipodes de ce qui est conseillé aujourd'hui aux jeunes enseignants qui souhaiteront faire carrière. La récente réforme du cursus des études vétérinaires et, surtout, du statut des enseignants-chercheurs, est au service d'une standardisation sur le mode universitaire et de l'exclusive promotion de la spécialisation. Dans le même temps, et dans tous les domaines, le discours ambiant vante les mérites de la diversité, qu'il faut - paraît-il - absolument préserver !...

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ROBIN (B.) - A propos du mot "zootechnie"; *Ethnozootechnie*, 1996, n° 57, 3-5.
- [2] SANSON (A.) - Traité de zootechnie. T1 : Zoologie et zootechnie générales. Organisation, fonctions physiologiques et hygiène des animaux domestiques agricoles; Librairie agricole de la Maison rustique, Paris, 3^e édition, 1882.
- [3] DENIS (B.) et THÉRET (M.) - Les grands traités de zootechnie et leur conception de cette discipline; *Ethnozootechnie*, 1994, n° 54, 3-24.
- [4] COLÉOU (J.) - Horizon 2100 - Quel zootechnicien pour quels développements ?; *Ethnozootechnie*, 1994, n° 54, 149-169.
- [5] DROUIN (J.M.) - Les professeurs du Conservatoire national des Art et Métiers, Dictionnaire biographique 1794-1955; INRP, Paris, 1994.

Intervention de Jacques DELAGE,

au sujet de la communication du Professeur Bernard DENIS. - J'ai été très intéressé par la communication du Professeur Bernard DENIS mais j'ai cru comprendre que par-delà la question spécifique posée par le titre, il s'interrogeait sur l'existence même de la "Zootechnie" en cette fin du XX^e siècle et en soulignait la nécessité.

Je ne peux que l'approuver. Je répondrai, pour ma part, à cette question par une affirmation et une interrogation. La notion de Zootechnie s'impose, mais existera-t-il encore demain des zootechniciens ?

Permettez-moi de développer. La "Zootechnie" est un terme d'enseignement et correspond à un objectif. Son contenu dépend des orientations de l'établissement où elle est dispensée, des caractéristiques des élèves et des enseignants. Mais revenons aux sources.

de GASPARIN a préconisé que soit créé un enseignement de zootechnie au premier Institut National Agronomique qui ouvrit ses portes à Versailles en 1848 et les ferma en 1852. Cet enseignement devait avoir pour objet de considérer en économie rurale le bétail comme une source de revenu et non plus comme un mal nécessaire de la production végétale pour produire du fumier et assurer la traction. Cet enseignement fut alors confié à Émile BEAUDEMENT.

En fonction de l'orientation des responsables de l'enseignement de zootechnie, l'accent a été mis plus spécialement sur un domaine (alimentation, amélioration génétique, reproduction, élevage de différentes espèces animales domestiques,...) mais l'approche est le plus généralement restée globale.

Pour ma part, il y a une trentaine d'années, je définissais la zootechnie comme l'application des sciences à l'amélioration des productions animales et des produits animaux en précisant qu'elle contribuait à rechercher les moyens à mettre en œuvre pour l'amélioration des conditions techniques, économiques et sociales de la production, et pour élargir les marchés.

La production était envisagée en amont des filières et j'aurais apprécié que cette notion apparaisse dans la communication qui vient de nous être présentée.

Le terme de Zootechnie, qui se référait aux "métiers de l'élevage", paraît quelque peu dépassé, mais l'approche globale et hiérarchisée des problèmes qui l'accompagnait ne semble rester d'actualité.

Il n'a parfois plus cours en matière d'enseignement, il a pratiquement disparu de la recherche sauf pour désigner des Centres anciennement créés. On le retrouve dans le titre d'anciennes organisations, telles la FEZ (Fédération Européenne de Zootechnie) et son membre français l'AFZ (Association Française de Zootechnie) créées en 1949. Mais, au plan européen, concernant la FEZ, déjà le terme de Zootechnie ne figure que dans l'expression française du titre, tandis que les versions anglaise et allemande désignent respectivement l'organisation sous l'appellation "European Association for Animal Production" et "Europäischen Vereinigung für Tierproduktion".

Si j'avais aujourd'hui à définir cette application des connaissances scientifiques à l'amélioration des productions animales et des produits animaux, je pense que je le désignerais par l'expressions "Technologie des productions animales" au sens où le terme de "Technologie" est utilisé dans la formation d'ingénieurs pour exprimer le passage des vérités scientifiques aux réalisations concrètes dans un contexte économique et social.

Mais, le problème de fond reste de savoir comment maintenir une approche globale au moment où le progrès des connaissances s'accompagne nécessairement d'une diversification et d'une spécialisation.

Alors que l'éleveur, qui reste lui un "zootechnicien", se doit de globaliser pour prendre sa décision, une réflexion s'impose sur la reconnaissance de profils d'enseignants s'inscrivant dans une mouvance dynamique, capables de s'affirmer dans une orientation spécialisée tout en conservant l'aptitude à cerner avec hiérarchie l'ensemble des problèmes touchant à l'amélioration des productions animales et des produits animaux au sein des filières.
